



DYNAMIQUE DES TYPES D'OCCUPATION DU SOL DU PARC NATIONAL D'AZAGNY (SUD DE LA COTE D'IVOIRE) DE 1985 A 2018

Stéphanie Diane Konan HOUPHLET¹, Adjo Estelle Géneviève ADIKO², Sèdoami Flora DOGBO³, Djaha KOUAME¹ et Constant Yves ADOU YAO^{2,4}

¹ Equipe BioValSE, Laboratoire Biodiversité et Ecologie Tropicale, UFR Environnement, UJLoG-Daloa, RCI / ² Equipe BioValSE, Laboratoire de botanique, UFR Biosciences, UFHB-Abidjan, RCI / ³ Equipe BioValSE, UFR-SN, UNA-Abidjan, RCI / ⁴ CSRS-Abidjan, RCI.

Introduction

Depuis le début du XIX^{ème} siècle, on observe une diminution accrue de la superficie des forêts tropicales (Chatelain, 1996) qui inquiète toute la communauté scientifique. Une des solutions pour lutter contre la perte de la biodiversité est la création d'aires protégées. La Côte d'Ivoire dispose à cet effet de six réserves naturelles et huit parcs nationaux.

Le parc National d'Azagny (PNA), sur la côte Sud de la Côte d'Ivoire (Figure 1), fait partie des rares aires protégées encore bien conservées dans la région phytogéographique « écosystème forestier de Haute Guinée » (Lauginie, 2007). Classé site RAMSAR depuis 1996 (Lauginie, 2007), le PNA comporte une variété d'habitats : mangroves, marécages, forêts marécageuses, savanes incluses, forêts dense sempervirente, forêts sur terre périodiquement inondée, formations secondaires et jachères (Kouamé, 2009). En plus de ces habitats, il y existait des plantations de caféiers, de cacaoyers, de cocotiers, de palmiers à huile et des cultures vivrières (Koffi *et al.*, 2015) qui constituaient une menace pour la biodiversité végétale et l'intégrité du parc.

Afin de freiner la dégradation du couvert forestier dans ce parc, l'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de déguerpier les occupants illégaux. Un premier déguerpissement a eu lieu en 1986 et un second en 2000 (Koffi, 2016). C'est dans ce contexte que la présente étude a été initiée pour apporter des précisions sur la dynamique des écosystèmes du PNA depuis la première phase de déguerpissement jusqu'à maintenant. Il s'est agi plus spécifiquement de cartographier et de suivre la dynamique spatio-temporelle de 1985 et 2018 des différents types d'occupation du sol présents dans le PNA.

Méthode

La méthodologie d'étude s'est fondée sur les relevés botaniques de terrain et les traitements d'images satellitaires Landsat (TM 1985, ETM+ 2000 et OLI 2018), en vue de la description et la cartographie des types d'occupation du sol (TOS) du parc. Enfin, les systèmes d'information géographique ont permis de mettre en évidence la dynamique de l'occupation du sol.

Résultats

Sept classes d'occupation de sol ont été identifiées en 1985, 2000 et 2018 avec différentes superficies dominantes. En 1985 : forêts secondaires (27,3% ; 5965,5ha), forêts temporairement inondées (21,2% ; 4639ha) et marécages (19% ; 4142ha) ; En 2000 : forêts secondaires (26,87% ; 5871ha), marécages (24,8% ; 5417ha) et cultures et/ou jachères (19,2% ; 4205ha). En 2018 : forêts temporairement inondées (29,1% ; 6357ha), forêts secondaires (23,9% ; 5216ha), forêts denses humides (19,8% ; 4323ha) et zones marécageuses (24,3% ; 5230ha) (Figure 2 et 3).

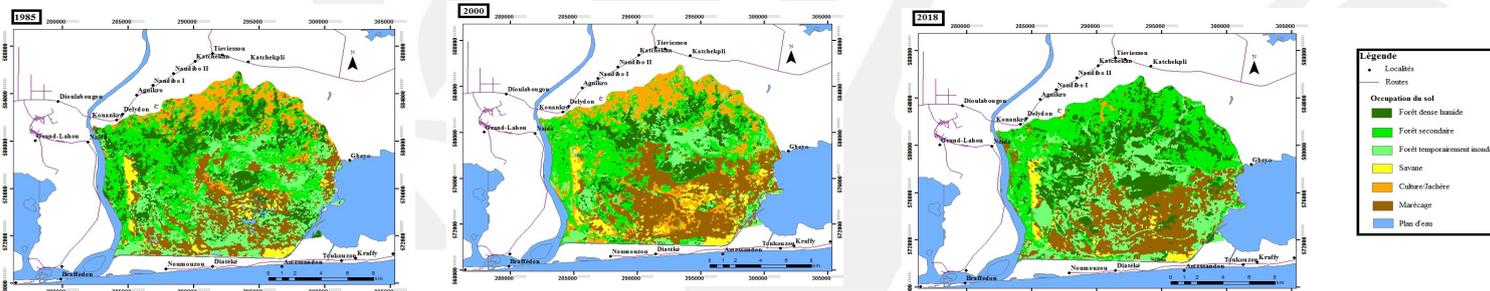


Figure 1 : Cartes de l'occupation du sol du PNA de 1985, 2000 et 2018

Entre 1985 et 2018, on a une diminution de 24,02% ; 94,99% ; et 94,83% respectivement des plans d'eaux, marécages et cultures et/ou jachères. On note une augmentation des surfaces des forêts denses humides (9,64%), forêts temporairement inondées (4,26%), forêts secondaires (9,87%) et savanes (25,08%). La matrice de transition (figure 2) indique que 42,1% des forêts denses humides sont restées intactes, le reste de leur superficie étant converti en forêt secondaire (25%) et en forêt temporairement inondée (23,1%). Les forêts secondaires se sont transformées à 29,4% en forêt dense humide et à 20,5% en forêt temporairement inondée tout en conservant 42% de la superficie initiale.

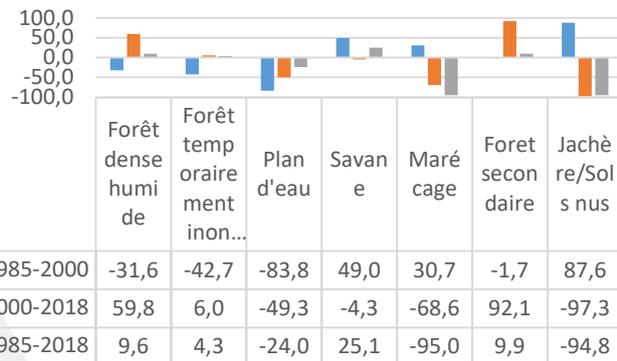


Figure 2 : Taux de variation des classes d'occupation du sol

Discussion

La forte diminution des surfaces cultivées au profit des forêts entre 1985 et 2018 correspond à un processus de reprise de la forêt sur les espaces dégradés. La gestion efficace du parc à travers le déguerpissement, pourrait expliquer cette évolution positive des espaces forestiers. Konan (2008) a observé à cet effet une tendance générale de reforestation entre 1975 et 2000. Selon FAO (2005) une telle régénération nécessite une collaboration entre les gouvernements, les écologistes et les communautés. Quant à la dynamique des savanes, elle serait liée à l'action des braconniers qui y mettent le feu pour favoriser la régénération des herbes afin d'attirer les herbivores (Koffi, 2016).

Conclusion

Le déguerpissement des populations de l'intérieur du parc par les autorités a favorisé la reconversion des espaces anciennement cultivés en espaces de forêts, d'où l'augmentation des superficies forestières. Cependant, au risque d'assister à une nouvelle régression des surfaces forestières, l'OIPR se doit d'accroître la surveillance du parc et de continuer la sensibilisation des populations.